

Résumé du compte rendu **du conseil municipal** **du jeudi 10 juin 2021**

- Le compte rendu du Conseil Municipal du 6 mai a été approuvé.
- Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas transférer la compétence PLU à la CCPU.
- La demande de terrasse de la « Havane » a été accordée, une DP sera déposée.
- Les bureaux de vote pour les élections départementales et régionales ont été organisés.
- Une motion pour le maintien de la pharmacie a été prise à l'unanimité.
- Le Conseil donne son accord pour le transfert de bail commercial épicerie (Vadot-Dalle).
- Le règlement de la bibliothèque a été validé.

Questions diverses :

- La demande de l'association bouliste pour l'installation de baies vitrées aux jeux de boules extérieurs a été validée. L'association doit déposer des plans en mairie afin de constituer un dossier de déclaration préalable de travaux.
- M. Baudet de Coussé demande à acheter la parcelle communale qui jouxte sa parcelle, pour stocker des voitures. Le Conseil se donne le temps de la réflexion. Dans l'attente, il sera demandé à M. Baudet d'enlever les voitures stockées sur cette parcelle.
- Pharmacie : Mr Gaillard a déposé un recours gracieux auprès de l'ARS.
- L'entente Crémeausienne demande à utiliser le boulodrome pour leur rencontre annuelle. Le conseil donne son accord en appliquant le tarif en vigueur de 145€ si le boulodrome est disponible.
- Le conseil réfléchit à l'achat d'une mini-pelleteuse, qui pourrait être très utile pour effectuer divers travaux (curage de fossés etc).
- Une rencontre est prévue avec l'institutrice pour réaménager sa classe.
- La subvention « relance numérique » de la région a été accordée pour l'achat de matériel informatique pour l'école.
- Une poubelle à tri sélectif sera installée au city stade.
- La commission animation présente le projet d'illuminations. L'investissement s'élèverait à environ 1400€ par an. Le conseil donne son accord de principe, sous réserve de vérifier les crédits nécessaires au budget, et d'avoir un chiffrage plus global et précis tenant compte des travaux d'installation des prises nécessaires. Un devis devra également être demandé au SIEL pour la pose.